

COMPTE RENDU CONSEIL DE LA FÉDÉRATION EPN-R 11 mai 2020 – 9h30

AUDITION DES NOUVELLES CANDIDATURES POUR L'ADHESION A LA FEDERATION EPN-R

Etaient présents par visio Teams : Régine Scelles (CLIPSYD), Sabine Guiraud (DYSCO – Paris 8), Sandrine Vieillard (DYSCO), Vincent Dru (LICAÉ) Geneviève Bergonnier-Dupuy (CREF), Gilles Séraphin (CREF) Fanny Salane (CREF), Thierry Meyer (LAPPS), Julien Goudard (doctorant DYSCO), Jean-François Verliac (LAPPS), Julie Nordin (DRED), Maya Gratier (LECD), Fabien Fenouillet (LINP2), Giovanni de Marco (LINP2).

La réunion a pour objet aujourd'hui de présenter la Fédération, son mode de fonctionnement et celui de la plateforme et d'entendre les unités de recherches qui se proposent d'y adhérer, LINP2, LICAE et DYSCO. La question du statut des titulaires de Paris 8 et leurs doctorants est également abordé.

Les unités candidates ont tous exprimé le souhait de participer à la Fédération au niveau des projets scientifiques, certaines collaborations étant déjà existantes entre EC de l'UFR. Il s'agit ensuite d'officialiser ces collaborations sur le site de la Fédération.

Les unités candidates ont toutes exprimé le souhait de devenir usagers de la plateforme. A ce sujet, plusieurs interrogations ont été soulevées :

- Participation des membres (EC, doctorants et étudiants) de paris 8 pour les unités de recherche bi-sites LAPPS et DYSCO.
 - o L'ouverture de la plateforme à des utilisateurs autres qu'UPN va être posée au SAJI pour des questions de responsabilité et d'utilisation de matériels.
- Taux de fréquentation de la plateforme.
 - o Sur certains mois, la plateforme est utilisée à 100%, il s'agit de savoir si l'arrivée de nouveaux membres va entraîner une saturation.
 - o Il convient de déterminer le nombre d'EC et de doctorants qui vont être concernés par cette ouverture. Par ailleurs, tous les membres ne sont pas appelés à fréquenter la plateforme. Pour les membres P8 du LAPPS et de DYSCO, ce sera sans doute à la marge. Les candidats s'engagent à transmettre ces chiffres aux membres du conseil de la Fédération.
 - o Il est proposé de procéder à une période test de 4 ou 5 mois puis de prendre les mesures nécessaires en cas de « surfréquentation » ou de nuisances, les séparations entre les salles n'étant pas insonorisées.

Les unités candidates qui ne cotisaient pas déjà, se sont engagés à cotiser 500 euros pour le fonctionnement de la Fédération à verser en début d'année universitaire (septembre).

Le conseil de la Fédération sera à nouveau réuni début juin pour statuer sur les candidatures.

Enfin, une demande va être faite auprès de la DRED concernant les conditions d'ouverture de la plateforme en septembre pour que soient appliqués les consignes de sécurité relatives au COVID 19 (masques, gel...).